

Vie communale

Réforme des rythmes scolaires

A partir de la rentrée 2018, le groupe scolaire de Moncey va revenir à la semaine de 4 jours selon les horaires scolaires suivants : 8h30 à 12h puis 13h30 à 16h.

Menace de fermeture de classe par l'Académie



L'Académie ayant pris en compte un nombre d'élèves sous-estimé pour la rentrée 2018, elle fait désormais peser une menace de suppression de classe.

Pétition largement suivie, articles dans la presse, diffusion sur les réseaux sociaux, soutiens de la part de parlementaires, échanges et rencontre avec l'inspectrice de l'académie, les représentants de parents d'élèves et le Conseil Municipal se mobilisent pour que l'Académie prenne en compte les 118 élèves (au lieu des 106 qu'elle avait identifiés..) !



Associations

FRIJEP (foyer rural)

17 JUIN : PIQUE-NIQUE DES VILLAGES (Moncey-Thurey-Valleroy)

Rdv à la salle du foyer rural vers 12h.

Association Pétanque

CONCOURS DE PÉTANQUE GRATUIT RÉSERVÉ AUX MONCÉENNES ET MONCÉENS LE 22 JUILLET

Après les travaux de rénovation de son local, l'Association Pétanque organise un concours gratuit en doublette, constituée avec au moins un habitant de Moncey, le 22 juillet, à partir de 10h30.

Restauration sur place, lots et récompenses : Venez passer une agréable journée en famille ou entre amis !

Informations et réservations au 06 70 07 46 92 ou 06 76 10 80 29

Vie civique

Recensement en mairie

Tous les jeunes Français âgés de 16 ans (garçons et filles sont concernés) doivent se présenter à la mairie pour se faire recenser. Le recensement permet de s'inscrire au permis de conduire et aux examens jusqu'à 18 ans. Au-delà, c'est le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté qui sera nécessaire.

Cartes d'identité et passeports

Depuis 2017, la commune de Moncey n'instruit plus les demandes de carte d'identité ou de passeport. Prenez rdv avec une mairie équipée d'un dispositif de recueil des données : Marchaux, Ecole-Valentin, Rioz, Besançon... La mairie de Moncey reste néanmoins à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner dans cette démarche.

Cérémonies

Pour rappel, les traditionnelles cérémonies commémoratives (8 mai, 14 juillet et 11 novembre) ont lieu à 11h devant le monument aux morts et sont suivies d'un vin d'honneur.

Lors de la cérémonie du 14 juillet, M. le Maire fait notamment le point sur les actions et projets en cours pour le village.

Actualités



Apéro-Concert au « Petit Moncey »

19/05 : Dan's Beer
30/06 : L'Helvétie Brice

Concert symphonique

En l'Eglise de Moncey le 10 juin

Moncey d'Antan



Avec un remerciement particulier aux habitants qui s'associent à cette rubrique en partageant leurs archives.

Info Moncey

Bulletin d'information de la commune de Moncey
N°136 - Mai 2018



Travaux de réaménagement de la traversée du village

Moncéennes et Moncéens, la Municipalité vous remercie pour votre patience et votre compréhension pendant toute la durée des travaux.



Flash Info

**Fin des travaux de traversée du village !
Passage en LED de l'éclairage public !**

La vie au village

Bibliothèque communale

Rappel : De nombreux livres vous attendent (romans, documentaires, bibliographies, BD pour adultes / ados / enfants...),
Adhésion annuelle : 5 € / adulte. Gratuit pour les moins de 18 ans.
Ouverture tous les samedis de 10h30 à 12h00, dans les locaux de la mairie.
Les bibliothécaires se feront un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller.

Agence Postale Communale

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.
Le mardi de 17h à 19h.
L'agence Postale de Moncey est sur Facebook : APC Moncey
<https://www.facebook.com/apc.moncey/>

Cabine à livres de l'Agence Postale
Dépôts et retraits gratuits de livres sur le principe de l'échange pendant les heures d'ouverture

Permanences de la mairie

Mardi de 18h à 19h,
vendredi de 17h30 à 19h,
et samedi de 10h30 à 11h30.
Tél : 03 81 57 89 32
mairiemoncey@wanadoo.fr

La municipalité invite les nouveaux habitants à se présenter en mairie afin de prendre connaissance de toutes les informations utiles et locales.

Toutes idées, suggestions ou informations sont les bienvenues.

Vous pouvez les déposer :
■ sur papier libre, dans la boîte aux lettres de la mairie
■ par courriel

Vie communale

Reflet de la réunion du Conseil Municipal du 8 décembre 2017

Etaient présents : THERNIER Fabien, SCALABRINO Agnès, GUILLAUME-SAGE Frédérique, TRIPIER Brigitte, BOUVARD Christophe, CHOPARD-LEONARD Philippe, DEIANA Julien, JOLIOT Eric, LECHAT Robert et MEMBRE Arnaud.

Absents et excusés : Patricia RIHN

Travaux sylvicoles 2018

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les travaux sylvicoles proposés par l'agent ONF pour l'année 2018 pour un montant de 9 490 € HT :

- Parcelle gr : dégagement de plantation avec maintenance de cloisonnements
- Parcelle 5j : nettoyage de régénération avec maintenance de cloisonnements
- Parcelle 13r : dégagement manuel des régénérations naturelles

Reflet de la réunion du Conseil Municipal du 16 février 2018

Etaient présents : THERNIER Fabien, SCALABRINO Agnès, GUILLAUME-SAGE Frédérique, TRIPIER Brigitte, BOUVARD Christophe, CHOPARD-LEONARD Philippe et MEMBRE Arnaud.

Absents et excusés : JOLIOT Eric (procuration à BOUVARD Christophe), DEIANA Julien (procuration à THERNIER Fabien), LECHAT Robert et RIHN Patricia.

Rénovation du toit de l'église

Avec les intempéries, le toit de l'église nécessite des interventions régulières. Le Conseil Municipal étudie donc le projet de sa rénovation, en relation avec la Commission Syndicale des Biens paroissiaux.

Sur la base d'un premier devis de 80 651,40 € TTC proposé par l'entreprise Charpente Création, une demande de subvention « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux » (DETR) a été déposée le 29/12/2017 au titre de « Restauration et revalorisation du patrimoine rural

non protégé au titre des monuments historiques ».

Rénovation du local de l'association de la pétanque

Le local mis à disposition de l'association de la Pétanque nécessite des travaux de réfection, d'isolation et de toiture.

Un devis des fournitures est proposé par DORAS de Rioz pour un montant de 4 050,06 € TTC. Les travaux sont réalisés directement par les membres de l'Association Pétanque de la vallée de l'Ognon. Le conseil municipal valide le projet à l'unanimité.

Reflet de la réunion du Conseil Municipal du 13 avril 2018

Etaient présents : THERNIER Fabien, SCALABRINO Agnès, GUILLAUME-SAGE Frédérique, BOUVARD Christophe, DEIANA Julien, JOLIOT Eric, MEMBRE Arnaud et RIHN Patricia.

Absents et excusés : CHOPARD-LEONARD Philippe (procuration à THERNIER Fabien), LECHAT Robert (procuration à JOLIOT Eric), TRIPIER Brigitte (procuration à GUILLAUME-SAGE Frédérique)

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal approuve par 10 voix pour et 1 abstention les comptes de gestion 2017 de Monsieur le Trésorier (budget principal + budgets annexes),

ainsi que les comptes administratifs présentés par Monsieur le Maire, qui s'est retiré pendant le vote : 8 voix pour et 1 abstention pour les budgets annexes, 6 voix pour et 3 abstentions pour le budget communal.

- Budget communal 2017 : + 572 305,56 €
- Budget Eau 2017 : + 65 161,85 €
- Budget Assainissement 2017 : + 80 925,59 €
- Budget Forêt 2017 : + 36 690,37 €

Vote des taux d'imposition :

M. le Maire rappelle les bases et taux d'imposition 2017. Pour la 5^{ème} année consécutive, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition communaux, sans augmentation.
■ Taxe d'habitation : 12,86%
■ Taxe foncière bâti : 9,46 %
■ Taxe foncière non bâti : 11,20 %
7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

Vote des budgets primitifs 2018 :

Budget Communal :

Fonctionnement :
■ Dépenses : 338 181 €
■ Recettes : 340 681 €
Investissement :
■ Dépenses : 698 226 €
■ Recettes : 698 449 €

Budget assainissement :

Fonctionnement :
■ Dépenses : 71 600 €
■ Recettes : 84 521 €
Investissement :
■ Dépenses : 40 300 €
■ Recettes : 43 828 €

Budget eau :

Fonctionnement :
■ Dépenses : 47 261 €
■ Recettes : 75 933 €
Investissement :
■ Dépenses : 38 900 €
■ Recettes : 38 900 €

Budget forêt :

Fonctionnement :
■ Dépenses : 61 850 €
■ Recettes : 63 581 €
Investissement :
■ Dépenses : 30 791 €
■ Recettes : 31 775 €

10 voix pour et 1 abstention.

Lagunage : reprise de sa gestion par la CAGB

La commune de Moncey et de Venise formaient le syndicat intercommunal d'assainissement « les Vernes », chargé de gérer la station intercommunale de traitement des eaux usées (lagunage). Venise fait désormais partie de la CAGB et la CAGB exerce depuis le 01/01/2018 la compétence assainissement sur l'ensemble de son territoire. Un arrêté préfectoral du 14/12/2017 a mis fin aux compétences du Syndicat des Vernes et prévoit que les membres en fixent les conditions de liquidation, préalablement à sa dissolution.

Liquidation du Syndicat des Vernes et mise à disposition de l'employé communal :

Frédérique GUILLAUME-SAGE, en charge de l'assainissement, présente la convention de liquidation prévoyant la répartition des équipements, des contrats et des éléments financiers et comptables. Il est notamment prévu que l'agent communal de Moncey continue d'intervenir pour l'entretien et le suivi hebdomadaire de la station. Après exposé, le Conseil Municipal valide à l'unanimité les conventions correspondantes.

Projet de nouvelle caserne

M. Le Maire et Mme la 1^{ère} Adjointe, ont participé au choix du maître d'œuvre en décembre 2017.

Le projet retenu est celui de l'architecte ROCHET BLANC : Construction en 2019

ROCHET BLANC : SCHÉMA DE FAÇADE SUD ET OUEST



Lycée : nouvelle sectorisation

A partir de la rentrée 2018, le lycée LEDOUX sera l'**unique** lycée de secteur des élèves de Moncey.

Communauté de Commune du Doubs Baumoïsis

Un 2^{ème} siège pour Moncey Suite à des réorganisations communautaires, un 2^{ème} siège a été attribué à la commune de Moncey : selon l'ordre du tableau, Mme SCALABRINO Agnès est désignée.

Modification des limites d'agglomération direction Rigney

Afin de sécuriser la sortie du chemin des Grivolles, sur la RD14 (sortie du village en direction de Rigney), un arrêté municipal a été pris, en concertation avec les services du Département, pour modifier les limites d'agglomération. Les panneaux d'entrée/sortie du village seront déplacés d'une centaine de mètres prochainement.

Civisme

Les horaires de tonte et d'utilisation de moteurs thermiques ou électriques sont les suivants :
Semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Stationnement :

Les travaux dans le village ont permis la création de nouvelles places de parking. Merci de respecter le stationnement et les nouveaux trottoirs.

Amélioration de l'éclairage public

Les travaux de passage de l'éclairage public en LED se font sur le mois de mai 2018 !